

RUCHE

TERMES DE REFERENCES

FORMATION EN COMMUNICATION POUR LA FEG (FONDATION ESPOIR GUINEE)

ET LE COLLECTIF INTER ASSOCIATIF POUR LE PLAIDOYER ET LA PROMOTION DES DROITS DES PATIENTS

PAYS	GUINÉE (CONAKRY)
PERIODE	OCTOBRE 2022
BUDGET	DE 2300 A 4400 EUROS
DATE LIMITE DE CANDIDATURE	11 SEPTEMBRE 2022
SOUSSION DES CANDIDATURES	Les candidatures complètes doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes : chefdeprojetpactes@solthis.org et coordo.osc.ge@solthis.org avec la mention dans l'objet "Candidature pour la formation en communication - projet RUCHE".

EXECUTIVE SUMMARY

1	PRÉSENTATION DE SOLTHIS	2
2	PRÉSENTATION DU PROJET	2
2.1	RÉSUMÉ DU PROJET	2
2.1.1	Contexte du projet	2
2.2	OBJECTIFS DU PROJET	3
2.3	RÉSULTATS VISÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS	3
2.4	PARTENAIRES DU PROJET ET BÉNÉFICIAIRES	3
2.5	FINANCEMENT ET BAILLEURS	4
3	OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE	4
3.1	CONTEXTE DE LA CONSULTANCE	4
3.2	OBJECTIF ATTENDU DE LA CONSULTANCE	5
3.3	LIVRABLES ATTENDUS	7
4	ORGANISATION DE LA CONSULTANCE	7
5	COMMENT CANDIDATER	7
5.1	COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE	7
5.2	SOUSSION DES OFFRES	8
5.3	PROCESSUS DE SOUMMISSION	8
6	SELECTION	8
6.1	CRITÈRES	8
6.2	PROCEDURE	9

1 PRÉSENTATION DE SOLTHIS

Solthis (Solidarité thérapeutique et Initiatives pour la Santé) est une ONG internationale dont l'objectif est d'améliorer la prévention et l'accès à des soins de qualité **par le renforcement des systèmes de santé dans les pays où elle intervient.**

Solthis a été créée en 2003 par des médecins chercheurs-ses de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Les actions de Solthis s'appuient sur une approche de développement durable pour répondre aux enjeux de santé publique dans les pays à ressources limitées, à travers :

- Une approche scientifique et empirique pour trouver des solutions rentables et adaptées aux réalités du terrain.
- La mobilisation d'expert-e.s pluridisciplinaires des pays du Nord et du Sud afin d'aborder toutes les dimensions des questions de santé : médicales, sociales, économiques ou politiques.

Solthis est fortement engagée dans le principe de non-substitution et intervient actuellement dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone) **à travers trois modes d'intervention : le renforcement des capacités, la recherche opérationnelle et le plaidoyer.**

2 PRÉSENTATION DU PROJET

2.1 Résumé du projet

2.1.1 Contexte du projet

En **Guinée**, la prévalence du VIH/Sida est de 1,7%, ce qui représente environ 120 000 PVVIH. Malgré d'importants efforts déployés depuis plusieurs années et une prise en charge du VIH effective dans de nombreuses structures de santé, la **couverture des besoins de prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) reste encore faible**, et les objectifs des 3x90 de la lutte contre le VIH/SIDA¹ sont encore loin d'être atteints avec seulement 58% des PVVIH qui connaissent leur statut, 51% des PVVIH connaissant leur statut qui reçoivent un traitement ARV et 19% des PVVIH recevant un traitement ARV qui ont une charge virale indétectable. Ces résultats questionnent la **qualité de la prise en charge** et le vécu de cette prise en charge par les patient.es et les soignants et renvoient à plusieurs difficultés :

- Une organisation de la prise en charge (PEC) inadaptée aux besoins des patient.es, à l'origine de parcours de soins lourds, inadaptés à la chronicité de la PEC du VIH et à l'origine d'une charge de travail accrue des soignants et d'un manque d'efficience.
- Un paquet de services insuffisant, inadapté ou des services dont la disponibilité n'est pas continue.
- Une relation entre soignant.es et patient.es caractérisée par une faible écoute et des comportements stigmatisants.
- Une société civile guinéenne qui peine à défendre les droits des patient.es. En effet, si les associations de PVVIH commencent à être plus présentes au niveau des sites de prise en charge pour offrir un accompagnement aux patient.es séropositifs.ves (comme par exemple la FEG au CTA de l'Hôpital Donka), elles sont encore peu structurées et manquent de capacités tant pour mener à bien leurs activités d'APS auprès des patient.es que pour transformer leur expertise en influence au niveau institutionnel. Au niveau national, bien que le réseau REGAP, principal réseau d'associations de PVVIH dans le pays, constitue un lien essentiel entre les mondes communautaire et institutionnel, les PVVIH considèrent que leur voix reste peu portée et peu considérée, limitant ainsi la place qu'ils tiennent dans la prise de décision publique concernant leur santé, que ce soit individuellement ou collectivement.

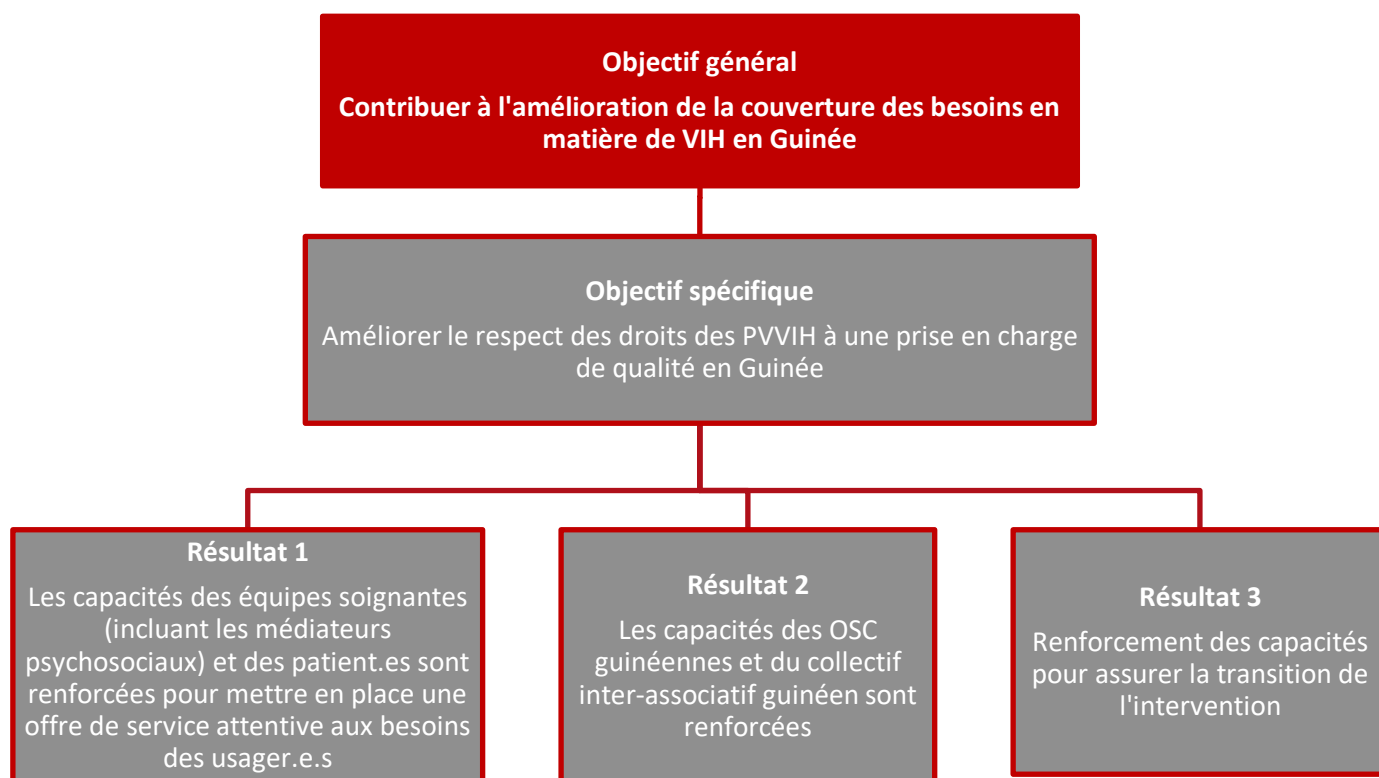
En Guinée, RUCHE s'inscrit dans la continuité des projets menés par Solthis depuis 2008 en Guinée, principalement axés sur l'accompagnement à la décentralisation de la prise en charge du VIH et le renforcement des compétences des équipes soignantes. Il fait également écho aux résultats de l'évaluation externe du projet CASSIS mené par Solthis entre 2013 et 2016 qui a mis en

¹ La stratégie des 3x90 a été définie par l'ONUSIDA en 2014 dans son rapport « 90-90-90, Une cible ambitieuse de traitement pour aider à mettre fin à l'épidémie du sida ». Elle fixait ainsi pour objectif pour 2020 :

- 90% des PVVIH dépistés
- 90% d'entre eux ont accès au traitement ARV
- 90% d'entre eux ont une charge virale (CV) indétectable

avant le déficit d'implication des OSC dans la prise en charge comme un obstacle aux progrès nécessaires en matière de qualité de la prise en charge. Le présent projet, dont la première phase a été initiée sur 2016-2019 via le nom PACTES, vise ainsi à aller plus loin dans l'amélioration de la qualité de la prise en charge du VIH en s'attachant à mettre les droits des patient.es au cœur de celle-ci, par le biais du renforcement des capacités des soignants et des OSC.

2.2 Objectifs du projet



2.3 Résultats visés et principales activités

RUCHE souhaite atteindre et mettre en œuvre les activités et résultats suivants :

- Dans le cadre du premier résultat, le projet cible : la dynamique collective et collaborative et les dimensions d'organisation de la prise en charge ; la relation entre patient.es et soignant.es (en continuant à s'appuyer sur des méthodes d'analyse de pratiques professionnelles basées sur de l'auto-réflexivité et lors d'atelier de sensibilisation et de réflexion) ; les pratiques d'accompagnement psychosocial et d'éducation pour la santé (en poursuivant l'élaboration d'outils d'APS et en formant et accompagnant les médiateurs dans leur utilisation, en accompagnant des patient.e-s dans la réalisation d'activités de plaidoyer)
- Dans le cadre du second résultat, le projet vise à permettre une meilleure implication des organisations de la société civile dans la définition des politiques publiques de santé, en les accompagnant afin qu'elles soient en mesure de pouvoir porter les problématiques de plaidoyer qu'elles estiment prioritaires de même qu'en leur structuration tant aux niveaux organisationnels que stratégique.
- Dans le cadre du troisième résultat en mobilisant les acteurs nationaux sur la question de « l'après-projet » et notamment sur les enjeux de production de connaissances sur l'innovation testée dans le projet, de pérennisation des effets atteints et de passage à l'échelle sur d'autres structures de santé.

2.4 Partenaires du projet et bénéficiaires

Les partenaires clés du projet RUCHE sont :

- Des OSC impliquées de longue date dans la lutte contre le VIH/Sida :
 - o La **FEG** (Fondation Espoir Guinée), en tant qu'association de PVVIH fournissant des services d'accompagnement psychosocial dans plusieurs sites de prise en charge du pays
 - o Les membres du collectif inter-associatif mis en place durant la première phase du projet :
 - **REGAP+** (Réseau Guinéen des Association des Personnes infectées et affectés par le VIH)
 - **REFIG** (Réseau des Femmes infectées et affectées par le VIH/Sida en Guinée)
 - **FEG**
 - **FMG** (Fraternité Médicale Guinée)
 - **ASFEGMASSI** (Association des Femmes de Guinée pour la lutte contre les infections sexuellement transmissibles y compris le Sida)
 - **Afrique Arc en Ciel Guinée** (association militante en faveur des droits des HSH)
 - **Vie+**
 - **GSP** (Guinée Solidarité positive)
 - **AGUI+** (Association guinéenne des PVVIH)
 - **AGV+** (Association guinéenne des veuves et orphelins du sida)
 - **GEPC** (Guinéennes émancipées pour le progrès et la citoyenneté)
- Le Ministère de la Santé et notamment le programme national de lutte contre le VIH et les Hépatites (PNLSH)

Les bénéficiaires directs sont:

- Les équipes soignantes des 4 sites de prise en charge de Conakry directement ciblés par le projet : CTA de l'Hôpital national Donka, l'hôpital national Ignace Deen (CTA et service d'hématologie), Centre de Santé Matoto, centre de prise en charge associatif ASFEGMASSI soit environ 50 personnes.
- Les acteurs associatifs intervenant dans les centres de santé ciblés (médiateurs psychosociaux) et les membres des associations (FEG et collectif inter-associatif) qui sont à la fois bénéficiaires et acteurs du projet, soit environ 25 personnes.
- Les personnes vivant avec le VIH qui participeront directement aux ateliers de diagnostic participatifs, d'élaboration des outils d'accompagnement psychosocial (APS) et aux ateliers d'éducation pour la santé, soit environ 100 personnes.
- Plus largement, les 10 953 patient.es actuellement suivis dans les 4 structures de santé ciblées qui verront leur prise en charge améliorée (ce qui représentant un cinquième de la file active nationale)

Les bénéficiaires indirects du projet sont les 120000 personnes vivant avec le VIH recensés en Guinée².

2.5 Financement et bailleurs



3 OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

3.1 Contexte de la consultation

Dans le cadre du résultat 2.2 du projet, « *Les capacités et le pouvoir d'agir des OSC guinéennes et du collectif inter-associatif guinéen sont renforcés* ». Les formations et l'accompagnement continu dispensés dans le cadre du projet RUCHE visent à renforcer

² Selon ONUSIDA 2019

les capacités organisationnelles et techniques des OSC partenaires et de leurs membres, et de mieux les « outiller », en vue de faciliter la réalisation des activités contenues dans le projet.

Un travail de diagnostic des capacités organisationnelles du Collectif et de la FEG a été réalisé, dans le but d'évaluer les besoins en renforcement de capacités des deux structures et d'élaborer un plan de renforcement des compétences à mettre en œuvre par Solthis. La mise en œuvre de la feuille de route établie à l'issue du diagnostic participatif comprend notamment une formation en communication.

Le Collectif et la FEG, ambitieux dans leur désir d'accroître la visibilité de leur structure respective ont exprimé être limités par leurs capacités en termes de communication. En effet, ils manquent de compétences humaines, de moyens techniques et d'outils adéquats leur permettant de valoriser leur travail et de diffuser efficacement leurs activités et messages de plaidoyers.

En plus du renforcement des capacités sur les volets méthodologiques et techniques, il s'agira d'appuyer la FEG et le Collectif à contribuer à la visibilité des interventions du projet RUCHE, ainsi qu'à leur reconnaissance nationale. Cette formation s'inscrit dans notre approche de pérennisation en fournissant à nos partenaires de la société civile un appui pour leur renforcement structurel, allant de leur expertise technique jusqu'à la capacité d'obtenir de manière autonome d'autres partenariats. C'est dans ce dispositif que s'inscrit la présente consultance qui aura pour conséquence l'amélioration de la visibilité des activités des OSC locales partenaires pour influencer l'environnement national en matière de droits des patients et de prise en charge des PVVIH.

3.2 Objectif attendu de la consultance

L'objectif général de la formation est de développer les qualités communicationnelles de la FEG et du Collectif, appliquées à la société civile.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Faire prendre conscience aux associations de l'importance de la communication au service de la promotion de la santé et du plaidoyer ;
2. Initier les associations à une communication externe efficace pour valoriser sa production de connaissances et asseoir sa légitimité ;
3. Développer les compétences des associations à produire des messages selon les différentes cibles ;
4. Améliorer les capacités des membres à prendre la parole en public ;
5. Renforcer les capacités des membres à réaliser et présenter des supports de communication (PowerPoint, communiqué de presse, post sur les réseaux sociaux).

Contenu de la formation :

La formation devra être accessible à un public de niveau débutant, il ne s'agira pas de développer les modules de manière approfondie mais plutôt de s'assurer que les participants comprennent et s'approprient les concepts clés, mais surtout la pratique.

De plus, la communication mise en œuvre devra être sensible au genre de manière systématique (textes et visuels), avec un contenu non stéréotypé qui prenne en compte les réalités diverses de chaque genre.

Objectif spécifique 1 & 2 :

Les modules sur la communication associative devront inclure les axes ci-dessous :

- Rendre visible les projets de son association, ses enjeux de plaidoyer et valoriser sa mobilisation et ses capacités à promouvoir le droit des patients et une prise en charge de qualité des personnes vivant avec le VIH (PvVIH) en Guinée ;
- Valoriser sa production de connaissances pour partager ses résultats avec ses partenaires et autres acteur·rice·s du développement ;
- Rendre visible les activités de plaidoyer pour influencer les politiques sanitaires et contribuer à un environnement social et légal favorable aux patients et notamment les PVVIH ;
- Asseoir sa légitimité auprès des bailleurs, des médias, des entreprises et des donateurs et donatrices et trouver de nouveaux soutiens ;
- Mobiliser pour engager : fédérer le cercle de l'association et de ses soutiens pour accompagner ses actions et revendications.

Objectif spécifique 3 :

Les publics cibles de la FEG et du Collectif sont hétérogènes : les messages et leur diffusion devront être adaptés aux différentes cibles visées.

Liste non-exhaustives des différentes cibles de communication :

- Le grand public ;
- Les autorités nationales ;
- La société civile ;
- Les religieux ;
- La presse ;
- Les partenaires techniques etc.

Objectif spécifique 4 :

La reconnaissance de la FEG et du Collectif au niveau national passe aussi par leur capacité d’être incarnée par des porte-paroles et des ambassadeurs. Ainsi, la formation devra inclure un coaching en communication, plus particulièrement à la prise de parole en public, adaptée aux différentes cibles, telles que la presse, les bailleurs et les autorités nationales.

Objectif spécifique 5 :

Méthodologie pour réaliser et présenter des supports de communication divers.

Liste non exhaustive des différents canaux et supports de communication :

- Communication orale/écrite pour capter et maintenir l’attention de son auditoire (par un PowerPoint de qualité, par exemple) ;
- Supports imprimés (kit de visibilité, matériel de sensibilisation/pédagogique, affichage) ;
- Supports audiovisuels et iconographiques (TV, radio, vidéos) ;
- Canaux digitaux (site web, post sur les réseaux sociaux) ;
- Communication événementielle (activités de plaidoyer, journées internationales, conférences internationales) ;
- Relations presse/médias (communiqué de presse, couverture médiatique des ateliers et des activités, dont les activités de plaidoyers, lobbying).

A l’issue de ce module, les participants devront maîtriser les bases élémentaires en communication, mise en page, graphisme, syntaxe et éloquence.

Méthodologie :

Une approche participative sera privilégiée en alternant des présentations théoriques, des ateliers de travail en groupes et en plénière, et toute autre technique jugée pertinente. La mise en pratique par l'utilisation d'exemples devra être privilégiée. Le consultant devra mettre en place des exercices pédagogiques en groupe/mise en situation/jeux de rôles etc. pour donner l’opportunité aux participants de mettre en pratique les compétences théoriques. Il s’agira pour le consultant d’appuyer les participants, à travers une démarche pédagogique, dynamique et participative, à réfléchir de manière très concrète aux détails de la mise en œuvre de différentes activités de communication.

La communication associative devra aussi être contextualisée, et être ici au service de la mobilisation citoyenne afin de relayer les messages des partenaires autour du droit à la santé et à la prise en charge des PVVIH. L’ensemble de la formation, en particulier les activités de mise en pratique, devra s’appuyer sur des illustrations pertinentes dans le contexte associatif guinéen. Un point d’attention sera porté sur les défis qui peuvent être rencontrés dans la mise en œuvre d’activités de communication et les pistes de solutions.

Un questionnaire d’évaluation des connaissances devra être proposé en amont et à la fin de la formation.

Participants :

Douze (12) participants sont prévus pour cette formation. Chaque OSC membre du Collectif sera représentée par 1 membre, excepté la FEG qui sera représentée par 2 membres.

Au moins la moitié des participants sera des femmes. Les participants seront les chargés de communication des associations ou auront été identifiés comme point focaux communication. Ils s'engagent à être moteur dans la réalisation d'activités de communication au nom de la FEG, du Collectif ou de leur OSC respective.

La formation durera de 4 à 6 jours.

3.3 Livrables attendus

Les livrables attendus sont les suivants :

- ✓ Au démarrage, il sera demandé au(x) consultant(s) de soumettre un rapport de démarrage de 8 pages maximum, qui pourrait être une version actualisée de la proposition technique soumise lors du processus de candidature. Il comprendra les discussions initiales de cadrage de la mission et visera à assurer une compréhension mutuelle des objectifs, du plan d'actions et du calendrier de réalisation.
- ✓ Au début de la mission, il sera demandé au(x) consultants(s) de produire un module de formation à proposer à Solthis (présentation PowerPoint, guide du formateur/d'animation, cahier du participant ...), qui pourra éventuellement demander au(x) consultant(s) de faire des modifications.
- ✓ A la fin de la consultance, il sera demandé au(x) consultant(s) de soumettre :
 - Un bref rapport de formation
 - Les tests pré/post formation et analyses des résultats des tests

**** Les rapports seront revus par Solthis et feront probablement l'objet d'une ou deux séries de modifications avant d'être considérés comme définitifs.*

Livrables à remettre aux participants (cahier du participant) :

- Notes pratiques / outils pédagogiques

4 ORGANISATION DE LA CONSULTANCE

La consultance est prévue pour le mois d'octobre et comprend une mission de 9 à 11 jours dont au moins 5 jours ouvrables à Conakry, en Guinée.

- Réunion de cadrage avec l'équipe projet et journées de préparation (4 jours)
- Formation des OSC (4 à 6 jours)
- Restitution et rapport (1 jour)

5 COMMENT CANDIDATER

5.1 Compétences et expérience

Cette consultance sera réalisée par un·e expert·e / groupe d'expert·e·s ayant les compétences, l'expérience et les qualités suivantes :

Formation requise :

- Master en science de la communication, journalisme, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent.

Expérience requise :

- Expérience en tant que chargée de communication, ou comme journaliste ou au sein d'une agence de communication ;
- Expérience avérée dans la formation aux techniques de communication ;
- Expérience avérée dans la communication associative, relative à la société civile ;
- Expérience dans l'élaboration de modules de formation et animation de formation obligatoire ;

- Une expérience préalable en Afrique de l’Ouest et une bonne connaissance du contexte guinéen serait un atout.

Compétences requises :

- Excellentes capacités en communication et parfaite maîtrise du français ;
- Compétences en andragogie, démarches participatives et méthodes de pédagogie actives ;
- Bonne connaissance du contexte guinéen en matière de société civile et de renforcement des capacités des associations ;
- Bonne compréhension du secteur de la santé, notamment de la santé communautaire, de l'empowerment des usager-e-s et de la mobilisation de la société civile serait un atout ;
- Flexibilité et volonté de prendre en compte les commentaires et les réactions afin d'améliorer les résultats attendus.
- Rigueur, sens de l'organisation et capacité à respecter les délais.

5.2 Soumission des offres

Les candidat-e-s intéressé-e-s doivent soumettre un dossier contenant les éléments obligatoires suivants :

Une offre technique contenant :

- Le CV détaillé de l'expert-e ou du groupe d'expert-e-s chargé de réaliser la consultance.
- Des références pertinentes ou tout travail antérieur pouvant attester de l'expertise et mettre en évidence les points forts de l'expert-e ou du groupe d'expert-e-s.
- Une proposition technique (8 pages maximum), démontrant/incluant les éléments suivants :
 - Une bonne compréhension des termes de référence
 - Une proposition méthodologique pour la réalisation de la consultance
 - Une proposition de calendrier/plan de travail pour la mission
- Tout élément jugé utile par le(s) consultant-e-s pour éclairer le choix de Solthis.

Une offre financière comprenant :

- Le devis complet de la consultance en euros, toutes taxes comprises y compris la TVA, reflétant toutes les phases de la consultance et tous les frais liés à la mission.

5.3 Processus de soumission

La date limite pour la soumission des offres est le 11 septembre 2022 à minuit UTC.

Le dossier de soumission doit inclure toutes les informations spécifiées dans les présents termes de référence et être envoyé en format PDF aux adresses électroniques suivantes : chefdeprojetpactes@solthis.org et coordo.osc.ge@solthis.org avec la mention dans l'objet « Candidature pour la formation en communication – projet RUCHE ».

Une candidature incomplète ne sera pas considérée comme éligible et sera donc rejetée par le comité de sélection.

6 SELECTION

6.1 Critères

Les propositions reçues seront évaluées par le comité de sélection interne sur la base des critères suivants :

- Qualité et clarté de l'offre technique
- Qualité et rapport qualité/prix de l'offre financière

La grille d'analyse suivante sera utilisée par 3 évaluateurs :

Critères objectifs	Echelle de notation	Commentaires	Note	Total
Experiences et compétences	50			0
Expérience du/de la consultant-e en lien avec la commande	35			0
Parcours académique en lien avec la commande	15			0
Méthodologie propose/chronogramme	30			0
Cohérence de la proposition technique par rapport à la commande (calendrier/plan de travail, approche méthodologique, compréhension des termes de référence).	20			0
Inclusion des livrables attendus de manière appropriée	10			0
Offre financière	20			0
Offre financière détaillée et compétitive	20			0
TOTAL	100			0

6.2 Procedure

- **Date limite de soumission : 11 septembre 2022**
- **Notification de la sélection finale : 23 septembre 2022**
- **Démarrage de la consultance : 3 octobre 2022**
- **Deadline pour soumission du rapport final : 31 octobre 2022**